

Délibérations du 22 décembre 2023

La Commission Formation et Vie Universitaire s'est tenue en présentiel.

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire, en sa séance du **vendredi 22 décembre 2023, 9h00**, en salle du Conseil, bâtiment Bélénos (BDR)

Sous la présidence de Marie-Karine LHOMMÉ, Vice-Présidente formation, orientation et insertion professionnelle.

Vu le code de l'éducation, article L712-6-1 ;

Vu les statuts de l'Université Lumière Lyon 2, adoptés par le conseil d'administration le 27 avril 2018 ; modifiés en séance du 20 septembre 2019 et du 10 décembre 2021

Donne les avis suivants :

Membres : 37 en exercice

Quorum : 19

Présent.es et représenté.es en début de séance : 22

Étaient présent.es :

Collège A : Martine SEVILLE, Isabelle BOEHM, Françoise ORAZI, Emilie VAYRE

Collège B : Alexandre QUIQUEREZ, Marie-Karine LHOMMÉ, Tanguy LEROY

Collège BIATSS : Olivier DAMOUR, Laurence KOUDINOFF

Personnalités extérieures : /

Usagers/ères : Maxime THIMON, Antoine TRUPIANO REMILLE, Emilia GRUN, Théotime ARNOULD, Alice PICCINALI, Sam TROUILLOUD, Sarah REPPI, Rubens FROMENT

Représenté.es : Marie DESPRES-LONNET, Martin BARNIER, Pascale COLLIOT, Erica DUMONT, Alais NALLET

Invité.es : Stéphanie THOMAS, Aude PETIGNIER, Rudy DUFAYEL, Florence FEUTRIE, Sylvie DADOMO, Cécile POIX, Philippe POLOME, Pierre-Yves STEUNOU, Mathis GIROUD, Adrien BASCOULERGUE, Sébastien VALIN, Reza HADJIKHANI, Morgane GUIVARCH, Arthur RAVIX

Invité.es permanent.es : Stéphanie PATFOORT, Cathy LOBRY, Marielle PIERRON, Andréa CHAMBLAS, Alexandre COQUARD

AVIS

CRÉATION / MODIFICATIONS DE MAQUETTES RENTRÉE 2024

04 – Création / modifications de maquettes rentrée 2024

Présentation des demandes de créations et modifications de maquettes pour la rentrée 2024. La quantité de demandes reçue a largement dépassé l'estimation prévue : sur les 872 maquettes de l'offre de formation de l'université Lumière Lyon 2, 452 maquettes sont touchées par ces modifications. À noter que parmi ces demandes figurent celles de l'année dernière qui n'avaient pas encore pu être traitées, ce qui peut partiellement expliquer leur nombre

La DF vérifie actuellement les maquettes déposées, notamment du point de vue des moyens pédagogiques et des mutualisations de cours et les maquettes restantes passeront à la CFVU de janvier et de février. Cela n'empêchera pas de commencer à modéliser ces maquettes en amont de leur vote en séance.

Les nouvelles maquettes et modifications de maquettes sont classées par composante :

ICOM

- LP COLIBRE
- MASTER MODE

IETL

- MASTER 2 SCIENCES SOCIALES

UFR ASSP

- L3 SCIENCE POLITIQUE
- M2 SCIENCE POLITIQUE
- MASTER ANTHROPOLOGIE

UFR LESLA

- M1 ET M2 SCIENCES DU LANGUAGE
- L3 LETTRES APPLIQUEES
- M1 ET M2 LETTRES MODERNES ET HUMANITES NUMERIQUES

UFR SEG

- L1 ECONOMIE GESTION RECAMIER
- L3 BANQUE FINANCE ET CONTRÔLE DES RISQUES
- L3 LMD
- M2 FINANCE ET CONTRÔLE DE GESTION
- M2 ECONOMICS FINANCE
- M2 MANAGEMENT DES OPERATIONS DE MARCHE

UFR TT

- LP GUIDE CONFÉRENCIER MÉDIATEUR CULTUREL
- M1 ET M2 ASA OCCIDENT ET MÉDITERANNÉE
- M1 ET M2 HISTOIRE DE L'ART ACV
- MASTER UA DUT

Faculté de Droit JVD

- M2 DROIT AFFAIRES- KIT ALTERNANCE
- M2 DROIT PRIVÉ-CDJ - KIT ALTERNANCE
- M2 DROIT PRIVÉ-DANCT - KIT ALTERNANCE

UFR LANGUES

- L3 LEA ANGLAIS ESPAGNOL PASSAGE ALTERNANCE

Les élu.es relèvent quelques erreurs sur le nombre d'ECTS et sur les horaires de certaines maquettes.

Réponse du service SAMS : *Il s'agit d'une erreur de calcul et de frappe dans la maquette présentée ; par exemple, un nombre d'ECTS vide a été saisi dans des cases cachées, qui n'ont pas été supprimées. C'est une simple erreur de présentation, et n'implique pas un choix pédagogique. Une correction ultérieure sera apportée sur ces maquettes pour que l'affichage soit correct.*

3 maquettes de l'UFR SEG ont été ajoutées en séance :

- LICENCE 1 MAJEURE ECONOMIE ET GESTION ET MINEURE LEA
- LICENCE 2 ECONOMIE ET GESTION Parcours International (bidi)
- LICENCE 3 ECONOMIE ET GESTION Parcours International (bidi)

Il s'agit de la création d'un nouveau couple éco-gestion. Le premier semestre se compose d'une association majeure/mineure classique, à ceci près que l'entrée se fait sans distinction de langue. Le deuxième semestre se compose quant à lui d'une complémentaire BIDI. Ces trois maquettes nécessitent un vote lors de cette CFVU afin de sécuriser l'ouverture de la L1 sur Parcoursup.

Nombre de présent.e.s ou représenté.e.s : **18**
Vote 03 – **Avis favorable**

Pour	Contre	Abst	NPPV
11	7	0	0

CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2024-2025

05 – Calendrier universitaire 2024-2025

Après une première discussion avec les services et les composantes, le calendrier 2024-2025 est présenté au vote.

Les élu.es s'interrogent concernant les semaines de rattrapage d'enseignements, qui étaient autrefois affichées sur le calendrier universitaire, et qui n'apparaissent pas sur ce document. Le calendrier se composant à présent de quatorze semaines, ce sont les semaines treize et quatorze qui peuvent faire office de rattrapage.

Les élu.es alertent également la présidence sur les délais de correction qui sont jugés trop courts pour les jurys du semestre 2. Il n'y aura en effet qu'une semaine entre les derniers examens et le rendu des notes pour effectuer les corrections de plusieurs centaines de copies. Si les notes ne sont pas saisies à temps, il sera difficile de tenir les jurys aux dates prévues sur ce calendrier. De plus, il se passe toujours plusieurs jours entre les jurys et la promulgation des résultats, ce qui génère de l'attente, de l'anxiété chez les étudiant.es, ainsi que chez les enseignant.es.

Réponse de la DF : *La règle absolue était de ne pas programmer de jury au-delà du 14 juillet 2024. Il est vrai que le deuxième semestre est plus difficile à délimiter, surtout avec les jours fériés du mois de mai. Le pont de l'Ascension par exemple, oblige à 'avancer le rendu des notes de deux jours. Si le rendu des notes est reculé, c'est la problématique des vérifications de note et du lancement de calculs qui se posera. Il faut aussi prendre en compte la session 2 qui arrive derrière, et qui nécessite d'avoir une semaine minimum de battement pour convoquer les étudiant.es. Dans tous les cas, les alertes des élu.es sont bien notées.*

Nombre de présent.e.s ou représenté.e.s : **12**
Vote 04 – **Avis favorable**

Pour	Contre	Abst	NPPV
8	0	4	0

CALENDRIERS DÉROGATOIRES ECANDIDAT

06 – Calendriers dérogatoires Ecandidat

Suite au vote du calendrier général Ecandidat lors de la CFVU du 24 novembre, sont présentés aujourd'hui les calendriers dérogatoires Ecandidat envoyés par les composantes suivantes :

- CIEF
- ICOM
- IETL
- UFR SEG
- UFR ASSP

- ISPEF
- IUT LUMIERE
- UR LESLA
- UFR TT
- Faculté de droit JVD

Une modification en séance est apportée pour le Master Humanités numériques de l'ICOM. En effet, ce double master est un peu particulier et apparaît à la fois sur la plateforme E candidat et Mon Master. Suite à la prise de connaissance des dates définitives de Mon Master, il est donc nécessaire d'aligner les dates de candidature de cette formation sur les nouvelles dates de la plateforme :

- Ouverture 1^{ère} vague : 1^{er} avril 2024
- Fermeture 1^{ère} vague : 30 avril 2024
- Publication des résultats au 1^{er} juin

Nombre de présent.e.s ou représenté.e.s : **11**
Vote 05 – **Avis favorable**

Pour	Contre	Abst	NPPV
11	0	0	0

CONVENTIONS

10 – Conventions

- **Création – « Master 1 et 2 Droit, économie gestion » mention MBFA parcours Chargé(e) d'affaires professionnelles (UFR : SEG ; Partenaires : CAP Compétences - Activateur de Talents)**

La présente convention a pour objet de définir les conditions de formation professionnelle diplômante en alternance, par la mise en place d'un dispositif de formation par la voie de l'apprentissage, visant à la délivrance du diplôme national « Master 1 et 2 Droit, économie gestion », mention Monnaie Banque Finance Assurance Parcours Chargé(e) d'affaires professionnelles.

- **Régularisation – Licence mention Économie et gestion parcours Diagnostic et gestion opérationnels des entreprises (UFR : SEG ; Partenaires : L'Université Claude Bernard Lyon 1)**

La présente convention a pour objet de déterminer les termes de l'organisation et du fonctionnement de la co-accréditation à délivrer le diplôme de « Licence mention Économie et gestion parcours Diagnostic et gestion opérationnels des entreprises ».

- **Création – Diplôme Universitaire « Arts de la Scène, Cultures de l'Image et de l'Espace – ASCIE » (UFR : CIEF ; Partenaires : L'association Les Nouvelles Subsistances)**

La présente convention a pour objet de déterminer les conditions d'organisation et de déroulement de la sortie pédagogique des étudiants du CIEF aux SUBS. L'Association Les Nouvelles Subsistances propose des ateliers chorégraphiques à destination des étudiant.es, afin de leur permettre d'appréhender la création contemporaine. Corinne GARCIA, danseuse et chorégraphe des SUBS, animera deux ateliers chorégraphiques pour une dizaine d'étudiant.es inscrit.es au DU ALISE.

- **Avenant – Master 1 et 2 Intervention et Développement Social parcours ANACIS (UFR : ASSP ; Partenaires : ARFRIPS, école Ocellia Santé Social, école Rockefeller)**

Il s'agit ici de modalités financières pour la promotion 2022-2024. L'annexe ci-après définit le compte des heures assurées par les partenaires à la date du 30 septembre 2023. Les heures comptées avant cette date ont bien toutes été réalisées.

- **Création – Convention de formation sportive (UFR : SUAPS ; Partenaires : Groupe Lyonnais Universitaire de Plongée GLUP)**

Cette convention a pour objet de préciser le cadre du partenariat entre l'Université Lumière Lyon 2 et le GLUP. Les étudiants de l'Université Lumière Lyon 2 peuvent s'inscrire au GLUP pour pratiquer la plongée dans le cadre de leurs études.

- Création – Convention Lecteur turc (UFR : LANGUES ; Partenaires : Ministère Turc de l'Éducation Nationale)

L'Université Lumière Lyon 2 accueillera un lecteur ou une lectrice de turc pour enseigner une langue turque auprès des étudiants du Département d'Études arabes de l'Unité de Formation et de Recherche de Langues.

La convention LP Mode Maya (UFR : ICOM ; Partenaire : L'Association MAYA CAMPUS MTDM) a été ajoutée aux fichiers présentés et votés en séance.

Nombre de présent.e.s ou représenté.e.s : **11**
Vote 07 – **Avis favorable**

Pour	Contre	Abst	NPPV
11	0	0	0

Fait à Lyon, le 22 décembre 2023

Marie-Karine LHOMMÉ

Vice-Présidente formation, orientation et insertion professionnelle

